



Extrait du www.acdn.net

<https://acdn.net/spip/spip.php?article16>

Traduit de l'anglais par ACDN

DECLARATION DE PAIX du 6 août 2005

- Accueil - Dossiers -

Date de mise en ligne : samedi 6 août 2005

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

DECLARATION DE PAIX

<dl class='spip_document_21 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Tadatoshi Akibamaire d'Hiroshima

Ce 6 août, 60e anniversaire du bombardement atomique, est un moment où nous pleurons ensemble plus de 300 000 âmes victimes de la bombe atomique et ceux qui leur ont survécu dépassent la frontière entre la vie et la mort pour se remémorer ce jour-là. C'est aussi un temps d'héritage, d'éveil et d'engagement, où nous héritons de l'engagement des hibakusha en faveur de l'abolition des armes nucléaires et de la réalisation d'un véritable monde de paix, d'éveil à nos responsabilités individuelles, et de réengagement de nous-mêmes à entrer en action. Ce nouvel engagement, fondé sur le désir de toutes les victimes de guerre et des millions de personnes à travers le monde qui partagent cet instant, crée une harmonie qui enveloppe notre planète.

La note dominante de cette harmonie est la mise en garde des hibakusha : « Personne d'autre ne doit souffrir ce que nous avons souffert », en même temps que la pierre angulaire de toutes les religions et des législations : « Tu ne tueras point ». Notre devoir sacré envers les générations futures consiste à faire de cet axiome et particulièrement de son corollaire : « Tu ne tueras pas d'enfants » la priorité absolue de l'espèce humaine à travers toutes les nations et toutes les religions. L'avis de la Cour Internationale de Justice émis il y a neuf ans a été une étape décisive dans l'accomplissement de ce devoir, et la Constitution japonaise, qui fait sienne pour toujours cet axiome en tant que volonté souveraine d'une nation, devrait être l'étoile qui guide le monde du 21e siècle.

Malheureusement, la Conférence de révision du Traité de Non Prolifération nucléaire qui s'est tenue en mai dernier ne laisse aucun doute sur le fait que les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, [Israël], l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et un petit nombre d'autres Etats qui souhaitent devenir des Etats nucléaires ignorent les voix majoritaires de la population et des gouvernements du monde, prenant ainsi en otage la survie de l'humanité.

Fondé sur le dogme : "la puissance fait le droit", ces pays ont formé leur propre "club nucléaire", dont la carte d'admission consiste dans la possession d'armes nucléaires. A travers les médias, ils n'ont cessé de répéter comme une incantation depuis des décennies : « Les armes nucléaires vous protègent ». Privé de moyens de réfutation, beaucoup de gens à travers le monde ont succombé au sentiment que « nous ne pouvons rien y faire ». Au sein des Nations Unies, les membres du club nucléaire usent de leur droit de veto pour s'imposer à la majorité du monde et poursuivre leurs objectifs égoïstes.

Pour renverser cette situation, les Maires pour la Paix, qui comptent plus de 1080 cités membres, tiennent actuellement leur sixième Assemblée Générale à Hiroshima, où nous actualisons la Campagne d'urgence pour bannir les armes nucléaires, lancée il y a deux ans. L'objectif premier est de mettre au point un plan d'action qui élargira le cercle de coopération formé par la Conférence des Maires des Etats-Unis, le Parlement Européen, l'Association Internationale des Médecins pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, d'autres ONG ou organisations internationales et des individus à travers le monde, et qui encouragera tous les citoyens du monde à s'éveiller à leurs propres responsabilités avec une conscience de l'urgence, « comme si le monde entier reposait sur les épaules de chacun », et à travailler à un nouvel engagement pour l'abolition des armes nucléaires.

A ces fins et pour s'assurer que la volonté de la majorité soit reflétée aux Nations Unies, nous proposons que le Premier Comité de l'Assemblée Générale de l'ONU se réunisse en octobre prochain et mette en place un comité spécial pour délibérer et planifier la réalisation et le maintien d'un monde libéré de toutes les armes nucléaires. Un tel comité est devenu indispensable du fait que la Conférence sur le Désarmement à Genève et la Conférence de

DECLARATION DE PAIX du 6 août 2005

révision du TNP à New York ont échoué en raison de la « règle du consensus » qui donne un droit de veto à chaque pays.

Nous attendons de l'Assemblée Générale [de l'ONU] qu'elle acte les recommandations de ce comité spécial afin d'adopter d'ici à 2010 les étapes spécifiques qui conduiront à l'élimination des armes nucléaires d'ici à 2020.

En attendant, nous déclarons ici que les 369 jours qui nous séparent du 9 août 2006 seront une « Année d'héritage, d'éveil et d'engagement ». Durant cette année, les Maires pour la Paix, oeuvrant avec les nations, les ONG et la vaste majorité de la population du monde, lanceront une grande diversité de campagnes pour l'abolition des armes nucléaires dans de nombreuses cités à travers le monde.

Nous attendons du gouvernement japonais qu'il respecte la voix des cités du monde et travaille énergiquement au sein du Premier Comité et de l'Assemblée Générale de l'ONU pour assurer que l'abolition des armes nucléaires soit réalisée par la volonté de la majorité. En outre, nous demandons au gouvernement japonais qu'il attribue aux hibakusha désormais âgés le soutien chaleureux et humain répondant à leurs besoins, y compris à ceux d'entre eux qui vivent à l'étranger et à ceux qui ont été exposés en divers lieux à la « pluie noire ».

Ce faisant, en ce soixantième anniversaire du bombardement atomique, nous cherchons le réconfort des âmes de toutes ses victimes en reconnaissant humblement notre responsabilité dans le fait que « plus jamais ce mal ne se répète ».

"Reposez en paix : nous ne referons pas le mal".